

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 15 Novembre 2021

Délibération n° 202111-06

### NOTE CONVENTION D'ASSOCIATION AVEC L'ESITC

Lors de la création de la ComUE, il a été prévu dans les statuts (Titre 1<sup>er</sup> - Art. 2) la possibilité d'associer « des établissements et organismes publics ou privés concourant aux missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qui auront conclu avec Normandie Université une association à l'article L. 718-16 du code de l'éducation ».

Le principe de l'association est formalisé par une convention avec un volet général commun fixant les grands principes de l'association (votés par le Conseil d'Administration de Normandie Université en juin 2015) et un volet spécifique à chaque établissement précisant les droits et devoirs de chacun et les axes de travail partagés. Ces conventions n'ont pas vocation à faire la somme de toutes les possibilités de collaboration mais de flécher les principales pistes de travail identifiées. Ces pistes pouvant être détaillées en annexe.

Les demandes d'association doivent être présentées devant les instances de chaque établissement. Pour la ComUE Normandie Université, il s'agit du Comité technique et du Conseil d'administration.

Après la validation par toutes les instances, les conventions seront adressées au MESRI pour présentation au CNESER et publication du décret d'association.

Après la validation, en 2017, des premières conventions d'association avec 6 écoles (ESIGELEC, CESI, ESADHaR, Esam-2c, EM Normandie, UniLaSalle), puis en 2018 avec 2 établissements de santé (le CHU de Caen Normandie et le CLCC François BACLESSE) et le GIP Labéo, et en 2019 le CHU de Rouen Normandie, NEOMA BS et le CROUS NORMANDIE.

Cette année un nouvel établissement demande son association à Normandie Université :

- **L'ESITC**

Le projet de convention a reçu un avis favorable à la Commission des statuts du 24 septembre 2021 et au Comité Technique du 30 septembre 2021.

**Le Conseil d'Administration approuve la convention d'association entre Normandie Université et l'ESITC.**

#### Résultats des votes

Nombre de votants : 34

Pour : 29 voix

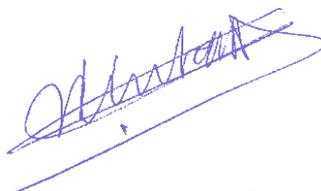
Contre : 1 voix

Abstentions : 3 voix

Ne se prononce pas : 1 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 15 novembre 2021,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI



# **Convention générale d'association**

**ENTRE**

**NORMANDIE UNIVERSITE**

**ET**

**Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de  
Caen (ESITC Caen)**

## **Convention d'association entre Normandie Université en charge de la coordination territoriale et Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Caen (ESITC Caen)**

Vu

- Le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 718-16, D. 711-1, D. 718-5, D. 719-186, D. 741-2 et D. 752-1,
- Le Code de la recherche,
- La loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 sur l'Enseignement supérieur et la recherche (loi ESR),
- Le décret n° 2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements Normandie Université,
- La délibération du 11 Octobre 2019 du Conseil d'administration de l'ESITC Caen,
- La délibération du [15 Novembre 2021](#) du Conseil d'administration de Normandie Université (***sous réserve de validation du Conseil d'Administration***)

La Communauté d'Universités et Établissements Normandie Université, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel au sens de l'article L. 718-7 du Code de l'éducation relevant du ministère chargé de l'Enseignement Supérieur,  
Esplanade de la Paix – CS 14032, 14032 CAEN cedex 5

représentée par son Administrateur Provisoire, Innocent MUTABAZI,

Ci-dessous désignée comme « Normandie Université »,

et

Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Caen (ESITC Caen), 1, rue Pierre et Marie Curie, 14610, EPRON

représentée par son Directeur Jérôme LEBRUN

Ci-dessous désigné comme « ESITC Caen »,

conviennent des éléments suivants :

## **Préambule**

Considérant que Normandie Université organise la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche en matière d'offre de formation et de stratégie de recherche et de transfert telle que prévue à l'article L. 718-2, sous la forme du regroupement territorial normand. Normandie Université a vocation à accueillir d'autres établissements ou organismes publics ou privés concourant aux missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, implantés en Normandie, qui adhèrent aux valeurs fondatrices décrites dans le préambule des statuts de Normandie Université,

Considérant que des établissements ou organismes de recherche implantés en Normandie souhaitent s'inscrire pour tout ou partie au projet partagé porté par Normandie Université et ses membres conformément à l'article L. 718-2 du code de l'éducation et qu'ils s'engagent dans une vision commune et co-construite de l'avenir du site Normand en partageant des compétences au sein du regroupement territorial normand.

Conformément à l'article L.718-16 du code de l'éducation, dans les conditions d'acceptation définies l'article 8.4. et 8.5., 9.2 et 9.3 des statuts de Normandie Université, il est convenu ce qui suit :

---

## **Volet général**

### **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention générale a pour objet de préciser les obligations et les engagements liant les Associés avec Normandie Université. Cette convention comporte un volet commun d'obligations et d'engagements applicable à tous les Associés et un volet spécifique à chacun des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche associés qui précise les compétences mises en commun ainsi que les modalités d'organisation et d'exercice des compétences partagées. Ce volet spécifique peut être révisé annuellement à la demande de l'une des parties.

### **Article 2 : Date et durée de la convention**

La convention d'association prend effet à compter de la date de publication au Journal officiel de la République française du décret après avis du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Aucun Associé ne peut demander à quitter Normandie Université pendant la durée d'un contrat pluriannuel au sens de l'article L. 718-2 du code de l'éducation. Toute demande de retrait est communiquée au président ou la présidente de Normandie Université au

plus tard deux (2) ans avant la fin du contrat pluriannuel. Cette disposition n'est pas applicable aux établissements d'enseignement supérieur relevant du seul ministère de l'enseignement supérieur.

Normandie Université peut mettre fin à l'association si un Associé n'exécute pas ses obligations ou agit en violation manifeste des principes et valeurs contenus dans le préambule des statuts. Cette décision doit être approuvée par le Conseil d'administration à la majorité des 2/3 après avis favorable pris à la majorité de 80 % des membres présents ou représentés, du Conseil des Membres.

### **Article 3 : Droits et engagements des Associés**

La qualité d'Associé à Normandie Université entraîne :

- l'adhésion aux valeurs partagées de Normandie Université telles qu'exprimées dans le préambule des statuts. Il s'engage, conformément à la loi, et sur la base d'un projet partagé, à coordonner sa stratégie de recherche, de transfert et valorisation et son offre de formation avec celles du regroupement normand et au principe d'une politique concertée en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche à l'échelle Normande,
- l'acceptation des statuts et du règlement intérieur,
- le respect et l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et des préconisations de coordination et de bonnes pratiques de Normandie Université, dans le respect et le périmètre de la convention d'association,
- le devoir de transparence quant aux actions de recherche et de formation qu'il entreprend (projets de nouvelles formations et des évolutions de son offre, évolutions de ses structures de recherche et de transfert),
- l'engagement de faire mention, dans tous les vecteurs de sa communication, de l'appartenance à Normandie Université,
- la signature sous l'appellation « Normandie Université» de la production scientifique réalisée par ses personnels,
- la participation à l'harmonisation des bonnes pratiques entre les membres,
- la participation à des projets développés au profit de la communauté et donnant lieu à un conventionnement technique et financier,
- la participation à la construction d'une offre de formation coordonnée, complémentaire et structurée à l'échelle de la Normandie,
- la participation à la construction d'une stratégie de recherche et de transfert coordonnée, complémentaire et structurée à l'échelle de la Normandie,

- le respect des obligations financières dont il est redevable tant vis-à-vis de Normandie Université que vis à vis de tout tiers bénéficiaire dans le cadre des conventions passées.

#### **Article 4 : Engagements de Normandie Université**

Tout établissement d'enseignement supérieur et/ou organisme de recherche associé a vocation à bénéficier des accords signés par Normandie Université et des actions qu'elle met en œuvre.

Normandie Université s'engage à :

- assurer une représentation de tous les Associés auprès des différentes instances territoriales et nationales,
- promouvoir l'offre de formations proposée par les Associés sur tous supports et son intégration au sein du catalogue qui présente l'ensemble des formations d'Enseignement Supérieur à l'échelle de la Normandie,
- promouvoir les activités de recherche effectuées par les Associés,
- faire mention, dans tous les vecteurs de sa communication, de l'appartenance des Associés à Normandie Université,
- diffuser toutes les informations reçues par Normandie Université susceptibles d'intéresser les Associés,
- associer les Associés soit directement ou soit par représentation aux groupes de travail et instances mis en place au sein de Normandie Université,
- impliquer les chefs des établissements ayant conclu une convention d'association dans la préparation du projet partagé, du volet commun du contrat pluriannuel et du budget de Normandie Université,
- faire bénéficier les Associés des projets développés au profit de la communauté (numérique, documentaire...) sous réserve des dispositions réglementaires, et d'un accord technique et financier.

Les Associés relevant du seul ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche sont, au même titre que les Membres, parties prenantes au processus de préparation et de décision relatif au volet commun du contrat pluriannuel au sens de l'article L. 718-5 du Code de l'éducation.

Les Associés relevant principalement d'autres ministères de tutelle peuvent être parties prenantes au processus de préparation et de décision relatif au volet commun du contrat pluriannuel au sens de l'article L. 718-5 du code de l'éducation si leurs autorités de tutelle sont parties au contrat.

## **Article 5 : Cotisation des Associés**

Tout Associé est redevable d'une cotisation annuelle destinée à financer l'exercice des compétences partagées et coordonnées ainsi que les services de Normandie Université. Cette cotisation est déterminée par le Conseil d'administration de Normandie Université.

---

# Volet spécifique

## Préambule :

### *Présentation de l'Associé et de ses missions et/ou objectifs propres*

L'ESITC Caen est une grande école d'ingénieurs créée en 1993 et spécialisée en BTP. Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt Général (label EESPIG), reconnu par l'État et membre de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), l'ESITC Caen est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) à délivrer le diplôme d'Ingénieur sous statut étudiant et apprenti. Sur la durée des études, 3 ou 5 ans, il est proposé aux élèves-ingénieurs un grand nombre de parcours au choix parmi les diverses dominantes métier et spécialisations. L'école compte aujourd'hui 650 élèves et poursuit un projet de développement. L'ESITC Caen propose également trois Mastères spécialisés (Bac+6) sur ses axes de compétence forts : « Expert en SMART Construction », « Expert en Eco-matériaux et conception BIM » et « Expert en Ouvrages maritimes et portuaires », ainsi qu'un Bachelor (Bac+3) « Projeteur BIM ».

L'ESITC Caen promeut également l'Enseignement pour et par la Recherche et le développement et la diffusion de connaissances à travers son Laboratoire de Recherche.

Le Laboratoire de Recherche de l'ESITC est un 'Laboratoire de Recherche Commun' aux 3 ESITC (Caen, Metz et Paris). Son activité de recherche est centrée sur les matériaux de construction avec deux axes principaux :

- **Efficiences et performances des matériaux** : L'objectif est le développement de matériaux alternatifs à partir de ressources issues du recyclage (fibres naturelles, granulats recyclés, coquilles, terre...) et répondant à des cahiers des charges techniques spécifiques. Cette thématique est basée sur les corrélations microstructure-comportement physico-mécanique et énergétiques des matériaux et composites cimentaires.
- **Durabilité des matériaux dans leurs environnements** : cette thématique est axée sur le comportement des matériaux cimentaires et des matériaux alternatifs dans le milieu marin notamment. L'objectif est la compréhension des mécanismes entrant dans le processus de durabilité et de détérioration des matériaux cimentaires en présence de biofilms et de micro-organismes.

Le laboratoire de Recherche Commun des ESITC est associé à l'Ecole Doctorale PSIME de la COMUE Normandie Université. Les doctorants accueillis sur les thématiques de recherche du laboratoire ESITC sont inscrits à l'Université de Caen de Normandie.

L'ESITC Caen et l'Université de Caen Normandie ont signé une convention cadre de partenariat (renouvelée en 2016) afin de d'organiser le cadre général de coopération entre l'ESITC Caen et l'Université de Caen de Normandie et favoriser le développement et l'amplification des relations de proximité et des actions de partenariat entre elles. Cette convention prévoit trois axes de collaborations : la recherche, la formation, et la vie étudiante. La convention prévoit également les modalités de représentation de l'ESITC Caen par l'Unicaen au sein de la COMUE Normandie Université.

Ainsi, en conformité avec son projet et en complément de sa convention avec l'Université Caen Normandie, L'ESITC Caen souhaite rejoindre en tant que membre associé la ComUE Normandie Université, conformément à l'article 2 Titre 1<sup>er</sup> des statuts de Normandie Université. L'ESITC Caen souhaite bénéficier des compétences de la COMUE Normandie Université et contribuer avec des contenus dans leurs domaines et leurs activités respectives.

La présente convention, constitue le volet spécifique de la convention entre L'ESITC Caen et Normandie Université prévu par l'article 1 de la convention générale d'association.

## **Article 1 : Objet**

L'ESITC Caen souhaite s'associer à la ComUE Normandie Université, afin de concourir à la structuration et au développement de l'Enseignement Supérieur de la région Normande. Elle souhaite ainsi avec les Membres fondateurs et associés s'impliquer activement dans les enjeux de formation, recherche et développement économique du territoire normand.

## **Article 2 : Objectifs communs des parties**

### **1- Recherche :**

L'ESITC Caen possède un Laboratoire de Recherche dont l'activité est centrée sur les 'matériaux de la construction' avec deux thématiques scientifiques principales :

- Efficience et performances des matériaux.
- Durabilité des matériaux dans leurs environnements.

Le Laboratoire de Recherche de l'ESITC Caen est associé à l'ED n°591 PSIME (Physique, Sciences de L'ingénieur, Matériaux, Energie) de la COMUE Normandie Université depuis 2014. L'ensemble des doctorants de l'ESITC Caen est inscrit à l'Université de Caen Normandie. Par ailleurs, le Laboratoire est impliqué dans plusieurs projets collaboratifs de recherche avec des industriels et des laboratoires des établissements de la COMUE Normandie Université (CRISMAT, LUSAC, BOREA, LOMC, LMN...). Le développement de nouvelles connaissances et de réponses aux enjeux du secteur de la construction nécessite des collaborations étroites avec les laboratoires de la COMUE NU aux compétences complémentaires à ceux du laboratoire de l'ESITC Caen.

L'ESITC Caen et Normandie Université se proposent de collaborer sur les axes de développement définis en annexe 1.

### **2- Formation :**

L'ESITC Caen a tissé des liens actifs avec les autres établissements de formation de la COMUE. En particulier avec :

- L'ENSICAEN : Un mastère spécialisé « Expert en Smart Construction : Ouvrages et territoires connectés », accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), et une option de 5<sup>ème</sup> année de la formation ingénieurs de l'ESITC Caen « Bâtiments durables et Intelligents » ont été créés en 2019 dans le cadre du partenariat qui lie l'ESITC Caen

et l'ENSICAEN. Ces deux formations ont pour objectif de permettre aux élèves ingénieurs et à des apprenants extérieurs, de niveau I ou II avec expérience professionnelle, en formation initiale ou continue, d'acquérir des compétences en conception, construction et maintenance d'ouvrages connectés. D'une approche transverse, elles conjuguent génie civil, informatique et électronique, et sont une réponse aux besoins de notre société, et des entreprises d'aller vers un environnement bâti, plus sûr, plus confortable et plus durable.

- L'EM Normandie : L'accord de partenariat entre l'ESITC Caen et l'EM Normandie, signé en 2017, permet à des élèves ingénieurs de l'ESITC Caen de préparer le diplôme de master Grande Ecole de l'EM Normandie. Grâce à ce cursus, 10 à 20% des élèves ingénieurs de l'ESITC Caen acquièrent des compétences en management, en complément de leurs compétences techniques en génie civil, et s'orientent vers des carrières liées à l'entrepreneuriat.
- L'ENSA de Normandie : L'accord de partenariat entre l'ESITC Caen et l'ENSA Normandie, permet à des élèves des deux établissements de suivre un programme de formation commun, sur la conception d'un ouvrage d'Art en mode projet BIM (Building Information Modeling). Ce dispositif, basé sur une pédagogie inductive, permet à des élèves ingénieurs et des élèves architectes de travailler en groupes de projets mixtes, d'apprendre à collaborer et à mieux connaître et comprendre la complémentarité des métiers d'ingénieur de construction et d'Architecte.

L'ESITC Caen et Normandie Université se proposent de collaborer sur les axes de développement définis en annexe 1

### **3- Formation doctorale :**

L'ESITC Caen et l'ED PSIME ont collaboré pour obtenir le label CPE (Compétences pour l'entreprise) délivré par la CDEFI. Ce parcours vise à améliorer la reconnaissance et l'attractivité de la formation doctorale auprès des entreprises françaises et à préparer davantage les diplômés aux différentes fonctions et métiers du secteur privé. Le parcours proposé à l'ESITC permet d'acquérir les compétences visées par la CDEFI dans son référentiel. Il a été proposé aux doctorants de l'ESITC Caen et ceux de l'ED PSIME à la rentrée 2019.

L'ESITC Caen et Normandie Université se proposent de collaborer sur les axes de développement définis en annexe 1.

### **4- Recherche et Valorisation :**

L'ESITC Caen a développé un premier Brevet issu de son Laboratoire de Recherche, il est actuellement en exploitation par une entreprise. D'autres sont en gestation.

L'ESITC Caen et Normandie Université se proposent de collaborer sur les axes de développement définis en annexe 1.

## **5- Relations Internationales :**

L'ESITC Caen participe à des programmes d'échanges inter-régions, et impliquant des membres de la COMUE :

- Brafitec : Convention CAPES-CDEFI, « Coopération décentralisée NORMANDIE/CEARA pour la formation et la recherche en ingénierie », signée en 2017, par côté Brésil, Universidade Federal do Ceara: UFC, Universidade Federal do Cariri: UFCA, UNILAB, Instituto Federal do Ceará: IFCE et par, côté France, CESI/Rouen, ENSICAEN, ESIGELEC, ESITECH, ESITC-Caen, ESIX, INSA Rouen Normandie, ISEL, ISPA et UNILASALLE.
- Colombitec : En cours de préparation.

L'ESITC Caen et Normandie Université se proposent de collaborer sur les axes de développement définis en annexe 1.

## **6- Vie Etudiante :**

L'ESITC Caen développe et encourage l'entrepreneuriat étudiant à la fois dans son cursus d'Ingénieur et en lien avec l'Incubateur de Normandie.

L'ESITC Caen et Normandie Université se proposent de collaborer sur les axes de développement définis en annexe 1.

## **Article 3 : Participation de l'ESITC Caen aux réunions des conseils et comités de Normandie Université :**

- Le directeur de l'ESITC Caen ou son représentant participe au Conseil des Membres sans voix délibérative ;
- Le directeur de l'ESITC Caen ou son représentant est invité directement ou indirectement au Conseil d'Administration de Normandie Université, tel que prévu dans le règlement intérieur de Normandie Université ;
- l'ESITC Caen participe aux commissions de Normandie Université, tel que prévu dans le règlement intérieur de Normandie Université.

Fait à Caen, le ... en deux (2) exemplaires originaux

Innocent MUTABAZI  
Administrateur Provisoire  
de Normandie Université

Jérôme LEBRUN  
Directeur de L'ESITC CAEN

## **ANNEXE 1 : Axes de développement de la collaboration entre l'ESITC Caen et Normandie Université**

### **Axe 1 : Recherche**

L'ESITC Caen et Normandie Université se proposent de collaborer sur les axes de développement suivants :

- ✓ Accompagner le Laboratoire de l'ESITC Caen dans une forme de labellisation / accréditation HCERES...
- ✓ Intégrer le bureau du pôle EP2M en apportant les compétences de l'ESITC Caen
- ✓ Associer l'ESITC Caen à des PIA et autres programmes nationaux à venir
- ✓ Aider le laboratoire de l'ESITC à atteindre une masse critique de chercheurs à Caen

### **Axe 2 : Formation**

Ce type de collaborations entre établissements fait partie des axes que l'ESITC Caen souhaite développer au sein de la COMUE dans le cadre de projets pédagogiques inter-établissements

### **Axe 3 : Formation doctorale**

Proposer le parcours CPE dans l'offre de formations du catalogue de la COMUE

### **Axe 4 : Recherche et Valorisation :**

L'ESITC Caen développe une recherche appliquée qui va jusqu'à la valorisation des produits et techniques mises au point par ses chercheurs.

Accompagnement de l'ESITC Caen par la COMUE, à travers les compétences Normandie Valorisation.

### **Axe 5 : Relations Internationales :**

L'ESITC Caen souhaite développer des échanges et des coopérations internationales en participant des programmes d'échanges.

Reconnaissance internationale et accompagnement par la COMUE dans cet objectif.

### **Axe 6 : Université Numérique :**

L'ESITC Caen souhaite s'inscrire dans un des projets mutualisés portant sur les enjeux du numérique

### **Axe 7 : Vie Etudiante :**

Entrepreneuriat étudiant : l'ESITC Caen développe et encourage l'entrepreneuriat étudiant. Le dispositif PEPITE Vallée de Seine constitue une opportunité pour les élèves-ingénieurs et les doctorants de l'ESITC Caen pour les accompagner dans leurs projets d'entrepreneuriat.